

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 2 juillet 2013**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire, Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants: Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe, Étienne Parent.

Résolution numéro 61 -2013
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 62 -2013
Adoption du procès-verbal du 3 juin 2013

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 3 juin 2013 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 63-2013
Randonnée Lotbinière à vélo

ATTENDU QUE l'édition 2012 de la Randonnée Lotbinière à vélo fut un succès rassemblant plus de 450 cyclistes et 70 bénévoles ;

ATTENDU QU'une quinzaine d'organismes et commanditaires de la région ont participé à l'organisation et la réalisation de la randonnée Lotbinière à vélo 2012

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a réitéré sa participation à l'organisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2013 ;

ATTENDU QUE plusieurs organismes et entreprises de la région ont signifié leur intention de participer à la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2013;

ATTENDU QUE la Randonnée Lotbinière à vélo traversera le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre ;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec exige une résolution des municipalités traversées par la Randonnée Lotbinière à vélo autorisant l'activité sur leur territoire ;

Il est proposé par Maryse Lapointe et appuyé par Jonathan Lavallée d'autoriser la Randonnée Lotbinière à vélo à circuler sur le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre.

Résolution numéro 64 -2013
APPUI AU PROJET GO5 DE L'UPA

Attendu que la coalition GO5 représente les producteurs agricoles sous gestion de l'offre;

Attendu que les productions sous gestion de l'offre au Canada sont le lait, le poulet, le dindon, les œufs de consommation et les œufs d'incubation;

Attendu que la gestion de l'offre est un moyen que se sont donnés les producteurs agricoles pour maintenir un équilibre en l'offre et la demande de leurs produits au Québec et au Canada;

Attendu que la gestion de l'offre est un modèle d'agriculture offrant de très nombreux avantages dont :

- Un revenu juste pour les producteurs et les transformateurs et un prix juste pour les consommateurs,
- Un approvisionnement régulier et de bonne qualité,
- Des retombées économiques dans toutes les régions du Québec,
- Une occupation du territoire,
- L'absence de subventions de l'État comme revenu pour les producteurs;

Attendu que l'agriculture constitue un élément important des négociations qui se déroulent à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), l'accord de libre-échange Canada – Union Européenne et le Partenariat transpacifique;

Attendu que la coalition GO5 demande aux gouvernements du Québec et du Canada de réaffirmer le maintien de la position canadienne prise en novembre 2005, conformément à une position unanime adoptée par la Chambre des communes;

Attendu que la gestion de l'offre a de grandes retombées économiques sur les municipalités, les MRC, les entreprises régionales, etc.;

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu d'appuyer la coalition GO5 et le maintien intégral de la gestion de l'offre.

Résolution numéro 65-2013
Indicateurs de gestion pour l'année 2012

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que les indicateurs de gestions pour l'année 2012 soient acceptés tel que préparés selon le rapport présenté.

Résolution numéro 66 -2013
Don au Hockey Mineur

Attendu qu'une demande a été présentée au conseil municipal concernant le hockey mineur qui doit se pratiquer à Ste-Marie ; que 10 jeunes de notre municipalité pratiquent ce sport ;

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité de verser un montant de \$ 50 par jeune inscrit au hockey mineur, pour un montant total de \$ 500.

Résolution numéro 67-2013
Mandat pour l'étude préliminaire des étangs

Attendu qu'une rencontre a été effectuée concernant l'évaluation de la capacité des étangs aérés ; qu'une étude préliminaire devra être effectuée afin d'analyser les performances des étangs aérés ainsi que l'évaluation de sa capacité ; qu'une offre de service par la firme Génivar a été déposée ; que cette offre comporte quatre volets, soit l'analyse des données existantes, l'analyse de diverses approches, l'estimation préliminaire des travaux ainsi que les recommandations et un plan d'action phosphore ;

En conséquence, il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de mandater la firme Génivar à préparer une étude préliminaire de la capacité des étangs aérés et un plan d'action pour le phosphore, et ce au coût de \$ 4 500 plus taxes.

Résolution numéro 68-2013
Permis d'intervention ou de voirie — travaux à réaliser à l'intérieur de l'emprise des routes étant sous la juridiction du ministère des Transports du Québec

ATTENDU QUE la Municipalité peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueducs et d'égouts, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 20__ ; **ATTENDU QUE** ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou de voirie avant d'effectuer chacun des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un permis d'intervention ou de voirie est délivré par le ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par le conseiller: Roland Gagné, appuyé par le conseiller Raynald Champagne **ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Municipalité Saint-Sylvestre demande au ministère des Transports du Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (**10 000,00 \$**) puisque la Municipalité Saint-Sylvestre s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention; que la directrice générale, madame Ginette Roger, ainsi que l'inspecteur municipal, monsieur Gaétan Bilodeau, soient les personnes autorisées à signer les permis d'intervention et les permissions de voirie.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Aucune question posée.

Rapport des comités

Bibliothèque : Elle sera fermée du 19 juillet au 5 août inclusivement.

Loisirs : Le terrain de jeux a débuté le 25 juin, 32 enfants sont inscrits. Les modules de skates seront installés cette semaine. La Fondation de l'école L'Astrale installera une pancarte de 4 pi x 8 pi pour les donateurs au parc de jeux.

Matières résiduelles : Le ramassage des résidus verts va bien. Les pincettes sur le camion 2007, seront à refaire sous peu.

Centre Multifonctionnel : Les distributeurs à savons montrent des signes de fatigue. Nous devons en remplacer quelques-uns.

Inspecteur municipal : Nous procéderons à l'épandage du calcium cette semaine (semaine du 4 juillet). Travaux au pont couvert, le ministère des transports l'a relevé et a refait les quais. Seulement les entrées du pont seront peinturées.

Nous demanderons des soumissions (un an et trois ans), pour le déneigement des cours de l'école, de la municipalité ainsi que du centre multifonctionnel.

M.R.C. : Rien de spécial.

Salle municipale : Rien de spécial pour le moment.

Pompiers : Vérifiez avec Gilles Chabot si les échelles non conformes, on peut les vendre.

Salon des jeunes : Croisière sur le Louis Joliette le 9 juillet. Le salon des jeunes sera fermé pendant les vacances de la construction. En juin, une moyenne de 10.4 jeunes/soir.

Développement local : Le 18 juin, Pablo et moi avons fait le tour des îlots déstructurés de St-Sylvestre. Sur une possibilité de 70, près de 25 ne sont pas constructibles, selon le terrain ou selon les normes de lotissement ou d'implantation.

Corporation DÉFI : À la demande de corporation DÉFI, nous irons voir les ponceaux en arrière du poste incendie afin de valider ce qui peut être encore utilisable. Nous regarderons les possibilités de les placer autrement. Lors du colloque, à l'automne, ils auront besoin de bénévoles pour l'animation.

Comité famille : Nous enverrons une lettre à chaque comité afin de recruter une personne par organisme pour former notre comité MADA et Familles qui travailleront à monter notre politique des aînées et de la famille.

Corporation Craig et Gosford : À la rencontre du 10 juin, beaucoup de municipalités étaient absentes. À l'automne, une rencontre plus élaborée est à prévoir afin de prendre une décision sur l'avenir de la corporation.

Résolution numéro 69 -2013

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 3737 à 3839 inclusivement.

Varia : Rien n'a été mentionné.

Levée de l'assemblée est faite à 10 heures 25 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 12 août 2013.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire